Signez la pétition

" Lutter contre l'absentéisme passe par le bien-être au travail "

la mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement) dans notre collectivité va se traduire par :

- L'utilisation du dispositif par la collectivité pour faire la chasse à « l'absentéisme » avec pour objectif de réaliser des économies sur le dos des personnels !
- Cette disposition va ponctionner le régime indemnitaire de l'agent à partir du 10e ou 15e jour d'arrêt pour toute indisponibilité physique (congés maladie, accident de service, congés de maternité,...) sur une année glissante (à partir du 1er arrêt) !

NON ! Nous ne sommes pas coupables d'être malades !

OUI ! Pour un véritable plan de réduction de l'absentéisme en favorisant le bien être dans notre collectivité !

NOMS	PRENOMS	SERVICE	SIGNATURE

Signez la pétition

" Lutter contre l'absentéisme passe par le bien-être au travail "

la mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement) dans notre collectivité va se traduire par :

- L'utilisation du dispositif par la collectivité pour faire la chasse à « l'absentéisme » avec pour objectif de réaliser des économies sur le dos des personnels !
- Cette disposition va ponctionner le régime indemnitaire de l'agent à partir du 10e ou 15e jour d'arrêt pour toute indisponibilité physique (congés maladie, accident de service, congés de maternité,...) sur une année glissante (à partir du 1er arrêt) !

NON ! Nous ne sommes pas coupables d'être malades !

OUI ! Pour un véritable plan de réduction de l'absentéisme en favorisant le bien être dans notre collectivité !

NOMS	PRENOMS	SERVICE	SIGNATURE

Signez la pétition

" Lutter contre l'absentéisme passe par le bien-être au travail "

la mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement) dans notre collectivité va se traduire par :

- L'utilisation du dispositif par la collectivité pour faire la chasse à « l'absentéisme » avec pour objectif de réaliser des économies sur le dos des personnels !
- Cette disposition va ponctionner le régime indemnitaire de l'agent à partir du 10e ou 15e jour d'arrêt pour toute indisponibilité physique (congés maladie, accident de service, congés de maternité,...) sur une année glissante (à partir du 1er arrêt) !

NON ! Nous ne sommes pas coupables d'être malades !

OUI ! Pour un véritable plan de réduction de l'absentéisme en favorisant le bien être dans notre collectivité !

NOMS	PRENOMS	SERVICE	SIGNATURE

Signez la pétition

" Lutter contre l'absentéisme passe par le bien-être au travail "

la mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement) dans notre collectivité va se traduire par :

- L'utilisation du dispositif par la collectivité pour faire la chasse à « l'absentéisme » avec pour objectif de réaliser des économies sur le dos des personnels !
- Cette disposition va ponctionner le régime indemnitaire de l'agent à partir du 10e ou 15e jour d'arrêt pour toute indisponibilité physique (congés maladie, accident de service, congés de maternité,...) sur une année glissante (à partir du 1er arrêt) !

NON ! Nous ne sommes pas coupables d'être malades !

OUI ! Pour un véritable plan de réduction de l'absentéisme en favorisant le bien être dans notre collectivité !

NOMS	PRENOMS	SERVICE	SIGNATURE

Signez la pétition

" Lutter contre l'absentéisme passe par le bien-être au travail "

la mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement) dans notre collectivité va se traduire par :

- L'utilisation du dispositif par la collectivité pour faire la chasse à « l'absentéisme » avec pour objectif de réaliser des économies sur le dos des personnels !
- Cette disposition va ponctionner le régime indemnitaire de l'agent à partir du 10e ou 15e jour d'arrêt pour toute indisponibilité physique (congés maladie, accident de service, congés de maternité,...) sur une année glissante (à partir du 1er arrêt) !

NON ! Nous ne sommes pas coupables d'être malades !

OUI ! Pour un véritable plan de réduction de l'absentéisme en favorisant le bien être dans notre collectivité !